



Dossier technique CF équipe - TR/TU

5 et 6 DECEMBRE ARQUES

Contact technique FFGym

marion.limbach-tarin@ffgym.fr

06 82 41 06 63

Liste des équipes sélectionnées :

La liste des équipes sélectionnées est disponible dans la Lettre FFGym.

Engagements des gymnastes :

Les engagements se feront par internet via Engagym :

La date de forclusion est fixée au **mercredi 13 novembre, 23h59.**

Attention : La base des engagements ne permet pas d'identifier l'ordre de passage. Pour cela, vous devez remplir le formulaire suivant avant le 13 novembre inclus.

[Accéder au formulaire ordre de passage](#)

La constitution de l'équipe pourra être modifiée jusqu'au dimanche 30 novembre via Engagym et ce, sans justificatif. (Le gymnaste remplaçant prend la place du gymnaste remplacé dans l'ordre de passage. Pas de remaniement de tout l'ordre de l'équipe).

Le Gym 1 est le premier à concourir, le Gym 4 le 4^{ème} à concourir.

A compter du 1er décembre, seules les modifications sur présentation d'un certificat médical seront acceptées. Toutes les modifications sont à réaliser dans Engagym.

Clubs réserves : Les clubs réserves N3 souhaitant participer à la compétition en cas de forfait d'un des participants, doivent s'engager dans cette catégorie de la même manière que les autres. A l'issue des engagements, ils seront avertis de leur intégration ou non à la compétition.

Droits d'engagement

50 euros par équipe

Les droits d'engagements doivent être réglés pour le 30 novembre. Le paiement des droits d'engagements ne sera pas possible sur le lieu de compétition.

Clubs réserves : Les clubs réserves ne s'acquittent pas de leurs droits d'engagements au moment des engagements. Ils devront envoyer leur règlement à compter de leur intégration officielle à la compétition.

Gymnastes formés localement

En Nationale 1, pour être classée, chaque équipe doit faire concourir obligatoirement deux gymnastes formés localement (GFL). On entend par « faire concourir » la réalisation effective d'un mouvement, une simple présentation au jury n'étant pas acceptée.

Le Gymnaste Formé Localement est le gymnaste qui :

1. a été licencié dans un ou plusieurs clubs affiliés à la FFG sur la tranche d'âge 7 à 15 ans* pendant trois saisons consécutives ou non,
2. **et** qui a participé à au moins trois compétitions de la FFG dans la tranche d'âge mentionnée ci-dessus au cours de la période considérée.

* L'âge est déterminé en prenant pour base le 1^{er} janvier de la saison sportive en cours.

Gymnastes autorisés à concourir

Pour établir cette liste, chaque club doit identifier les gymnastes pouvant faire partie de son équipe Nationale 1 (10 gymnastes au maximum) et transmettre à la Fédération Française de Gymnastique, la liste correspondante au plus tard le 28 octobre, avec **pour chaque gymnaste** les pièces suivantes :

- La copie du bulletin d'adhésion au club, datée et signée de l'intéressé, portant la mention de la demande de licence pour la saison en cours (2025-2026),
- Une copie de la pièce d'identité de chaque gymnaste (carte d'identité ou passeport).

Par ailleurs, tous les gymnastes identifiés par un club devront être licenciés dans celui-ci à la date de dépôt de la liste et des documents indiqués ci-dessus.

La liste des gymnastes est à communiquer via Engagym avec l'événement suivant : **Liste des gymnastes championnat de France par Équipes TR-TU.**

Après vérification de ces documents, une liste fédérale des gymnastes admis à concourir en Nationale 1 sera publiée au 22 octobre. Seuls les gymnastes identifiés dans cette liste pourront figurer dans la composition de l'équipe et être autorisés à concourir. Le statut GFL / non GFL de chaque gymnaste sera précisé sur cette liste.

Nous attirons votre attention sur la nécessité de respecter ces procédures ainsi que la date de transmission. Aucune dérogation ne pourra être accordée.

Nous vous remercions par avance de faire le nécessaire dans Engagym et de transmettre les documents administratifs pour chaque gymnaste que vous pouvez envoyer par email à ilona.francois@ffgym.fr ou par courrier postal.

Quelques précisions complémentaires :

- Pour les gymnastes mineurs, le bulletin d'adhésion doit être signé par le représentant légal,
- Pour les gymnastes mineurs n'ayant pas de carte d'identité ou de passeport, une photocopie du livret de famille sera acceptée en remplacement.

Forfaits :

- En cas de forfait d'une équipe avant la date de clôture des engagements, les clubs concernés n'ont aucune démarche à faire dans Engagym et doivent envoyer un mail d'information à marion.limbach-tarin@ffgym.fr afin que les clubs réserves puissent être avertis dans les meilleurs délais de leur repêchage.
- En cas de forfait d'une équipe complète après la date de forclusion des engagements, les clubs doivent procéder au forfait via Engagym.
- En cas de modification d'un gymnaste de l'équipe, les clubs doivent procéder à la modification dans Engagym. Inutile de remplir un nouveau formulaire puisque, conformément à la réglementation, dans l'ordre de passage interne à l'équipe, le nouveau gymnaste passera à la place du gymnaste remplacé.
- En cas de modification de plusieurs gymnastes de l'équipe, les clubs doivent procéder à la modification dans Engagym et remplir un nouveau formulaire d'ordre de passage.

Procédure d'engagement des juges

Les clubs engagent leurs juges dans Engagym avant le 13 novembre (Case juge en bout de ligne de l'évènement dans Engagym).



Prév.	Nom.	Juge
Q	Q	Q

Même procédure pour les clubs qui souhaitent inscrire un juge non licencié dans leur club (cliquer sur « autre club »).



Prévisionnel

Nominatif

SELECTION DES JUGES

Recherche

Rech. juge

Niveau juge

TOUS

Liste des Juges

Liste des Juges engagés

AUTRE CLUB

Dans le cas où un club ne connaît pas le nom du juge qui officiera, il engage un juge prévisionnel avant la date limite. Le « juge prévisionnel » devra être mis à jour par un « juge nominatif » dans les meilleurs délais.

The screenshot shows the 'SELECTION DES Juges' section of the Engagym interface. At the top, there are two tabs: 'Prévisionnel' and 'Nominatif'. Two red arrows point to these tabs. Below the tabs, there is a search bar labeled 'Recherche' with the text 'Rech. juge' inside. To the right of the search bar is a dropdown menu labeled 'Niveau juge' with the value 'TOUS' and a downward arrow. Further right is a button labeled 'AUTRE CLUB'. At the bottom of the section, there are two buttons: 'Liste des Juges' and 'Liste des Juges engagés'.

En cas de modification de juge, le club peut modifier dans Engagym jusqu'au 27 novembre inclus. Après cette date, les demandes de modification doivent être justifiées et envoyées par mail à marion.limbach-tarin@ffgym.fr et au responsable des juges de la discipline :

Maxime LE GALLO legallomax@orange.fr pour le trampoline

Sébastien RANDUINEAU randuineau.tumbling@gmail.com pour le tumbling

La réunion de juges est obligatoire.

Accréditations

Les accréditations dirigeant et entraîneurs sont à réaliser sur la base des engagements au même titre que les gymnastes. A l'accueil des clubs, le COL fournira à chaque club qui aura respecté la procédure le nombre d'accréditations suivantes :

- 1 accréditation dirigeant
- 1 accréditation par juge
- 1 accréditation par gymnaste
- 1 accréditation par entraîneur selon les dispositions maximum suivantes :
 - o 2 accréditations entraîneurs pour la 1^{ère} équipe, 1 accréditation entraîneur supplémentaire pour chaque équipe supplémentaire

Rappel : Seuls 2 entraîneurs maximum par équipe peuvent être présents sur le plateau de compétition

Vérification des licences

ATTENTION : Les licences des athlètes et entraîneurs seront vérifiées à l'entrée en salle d'échauffement. Elles devront comporter les photos des athlètes présents.

Modalités de compétition

Entraînement plateau

Un entraînement sur le plateau de compétition sera possible le vendredi entre 10h et 16h30. L'entraînement sera accessible sur inscription via le formulaire suivant. Il est possible de scinder les équipes d'un même club sur 2 créneaux différents.

Le formulaire d'inscription est à remplir pour le 13 novembre.

En cas d'affluence sur un même créneau, la priorité sera donnée aux clubs inscrits en premier.

[Accéder au formulaire d'inscription à l'entraînement](#)

Le planning d'entraînement sera diffusé sur le mini-site de l'évènement la semaine du 17 novembre.

Echauffements

Lors de la compétition :

Un espace d'échauffement articulaire sera accessible à tous les compétiteurs. Les échauffements spécifiques auront lieu sur le plateau de compétition.

Equipementier : Gymnova (Trampolines Eurotramp / Piste Gymnova Novatrack 2)

Organisation du plateau :

L'accès au plateau de compétition n'est autorisé qu'aux compétiteurs, aux entraîneurs, aux juges et aux pareurs en tenue. Les compétiteurs doivent maintenir l'espace de compétition dégagé de leurs effets personnels.

Planning de compétition

Le planning prévisionnel est disponible sur la page de la compétition.

La constitution des subdivisions et l'ordre de passage des subdivisions sera disponible sur le site FFGYM pour le 17 novembre.

Le planning définitif sera diffusé au plus tard 10 jours avant la compétition.

L'ordre de passage interne à chaque subdivision sera communiqué sur le site de compétition. (Mode de répartition : Gymnaste 1 Equipe 1, Gymnaste 1 Equipe 2, Gymnaste 1 Equipe 3, Gymnaste 2 Equipe 1 etc...)

Palmarès et résultats

Tenue identique pour tous les gymnastes de l'équipe : Tenue de compétition ou survêtement du club complet (haut et bas).

Récapitulatif des formalités techniques à accomplir

Formalité	Où	Date limite
Liste des gymnastes N1	Engagym + FFGYM	13 octobre
Engagement des équipes	Engagym	13 novembre
Accréditations entraîneurs et dirigeants	Engagym	13 novembre
Engagement des juges	Engagym	13 novembre
Inscription entraînement plateau	Formulaire	13 novembre
Ordre de passage des gyms	Formulaire	13 novembre
Paiement des engagements	FFGYM	30 novembre
Modification de composition d'équipe	Engagym	30 novembre